



Compte-rendu du CHSCT du 13 octobre 2022

(Délégation CGT : Séverine Mandereau, Nathalie-Vergez-Berthier, Thierry Durin)

L'inspecteur santé sécurité au travail (ISST) étant présent en visioconférence, les membres acceptent d'aborder le point n°4 de l'ordre du jour en premier.

4 – Actualité ISST : présentation CSA et rapport visite de la Trésorerie Amendes :

Pour rappel, la loi Transformation de la Fonction publique du 06 août 2019, contre laquelle la CGT s'est opposée, fusionne les CTL et CHSCT au profit des Conseils Sociaux d'Administration et des Formations Spécialisées (FS) mis en place au 01/01/2023.

- le CSA = compétences relevant des anciens CTL, se réunira 2 fois par an minimum
- la FS = compétences SST, relevant anciennement du CHSCT, 1 fois par an minimum

Cf diaporama présenté par l'ISST et sachant que tous les textes ne sont pas encore parus à ce jour. Ainsi, les crédits ministériels ne sont pas encore ciblés sur le CSA ou la FS.

L'article n°77 du décret n°2020-1427 du 20/11/2020 offre la possibilité au Président du CSA de proposer à l'ordre du jour des sujets de FS. **L'avis du CSA se substitue alors à celui qui aurait été pris en FS.**

Quid alors des réunions plénières de plusieurs heures, avec des questions SST qui pourraient être évoquées en fin de journée, au risque d'être « bâclées » ?

Le rapport de la visite de la Trésorerie Amendes sera présenté lors d'une prochaine plénière.

1 – PV de la réunion du 07 juillet 2022 :

Approuvé à l'unanimité.

2 – Point de situation COVID (pour information) :

Inchangé depuis le CTL du 10/10/2022 :

- 334 depuis le début de la pandémie
- 50 cas en juillet 2022
- 6 cas en août
- 7 cas en septembre
- 6 depuis le 01/10/2022

Le médecin du travail (MT) précise qu'actuellement le taux d'incidence augmente et que le nombre de cas a augmenté de plus de + 30 % de cas entre le 26/09/2022 et la 02/10/2022.

Elle rappelle que les cas contacts ne sont plus isolés et les cas peu asymptomatiques ne sont plus en arrêt maladie mais en télétravail.

3 – Actualité médecin du travail (MT) – Fiche de Risques Professionnels SIP LOCHES (pour information) :

Le MT continue à prendre ses marques.

SIP LOCHES :

Cette visite est une prérogative du MT mais ne constitue pas une visite de service pendant laquelle elle échange avec les agents.

Elle a eu lieu le 04 juillet 2023 sur l'implantation temporaire pendant les travaux en cours.

Elle note la lenteur des applicatifs informatiques, l'inquiétude des collègues sur la pérennité du SIP, l'importance du turn-over, les RPS (cf contributions sur DUERP)

Il en ressort les préconisations suivantes :

- réduire la luminosité dans le hall d'accueil,
- accompagner le changement,
- favoriser le transfert de savoir en organisant un « tuilage » avant les départs prévisibles.

Les soucis d'applicatifs de Loches seraient aggravés par la grosseur insuffisante des câbles. Sachant que la téléphonie TOIP capte 25 % du débit.

5 – Présentation de l'installation de bornes wifi dans les sites du département :

Les bornes seront installées sur les sites suivants :

Amboise : salle de réunion 2^e étage

Béranger : salle du patio

Hôtel Particulier : salle SUD

Chinon : salle de réunion du RDC

Joué-les-Tours : salle de réunion (= coin repas)

Loches : bureau de passage des CDL au RDC, (refus de la Centrale, car la salle de réunion est partagée avec la sous-préfecture)

ESI : en accord avec la DISI Ouest, salle de réunion du 2^e étage

6 – Registre CHSCT :

Depuis le 07/07/2022, 13 nouvelles fiches ont été enregistrées sur le registre, dont 5 ont été routées vers le registre logistique et 6 résolues avant la présente plénière.

N°553 : stores Béranger devis signé pour les 3 étages

N°563 : sangle fauteuil, AP a pris contact avec l'agente

Toujours en cours les observations examinées le 07/07/2022 :

n°546 barre appui WC du SGC TVM

n° 549 distributeur de papier toilettes SPFE Tours 1

(Selon vos problématiques, la CGT vous incite fortement à compléter les registres CHSCT et Incidents logistique, car la Direction a l'obligation d'y répondre.

Concernant le registre CHSCT, une information est faite aux membres lors de chaque réunion plénière).

7 – Point d’information sur les travaux immobiliers (pour information)

Pas de changement depuis 2 jours, cf compte-rendu CTL du 10/10/2022

En complément, le 11/10/2022 la société SPIE Batignolles est intervenue sur l’entrée du personnel de Chinon qui présente des fissures.

Des étais ont été posés pour éviter le risque d’effondrement.

8 – Point sur les exercices d’évacuation :

L’exercice du 14/06/2022 au CDFiP de Vaillant n’appelle aucune remarque de la part des membres du CHSCT.

L’exercice de Béranger le 15/09/2022 a fait l’objet d’un rappel des consignes.

Suite à la création du CGR de Loches, l’AP devrait y faire une visite pour rappel des consignes, les serre-files et guide-files étant déjà désignés.

9 – Programme d’intervention 2022 du CHSCT :

Les actions suivantes ont été approuvées suite au GT prévisionnel du 26/09/2022 pour un total de 26742,81€:

- actions de formations : 4579,90€
- aménagements de poste : 7468,70€
- achat de matériels : 14694,21€

Au présent CHSCT, et au vu des délais déjà dépassés pour engager les crédits, les membres du CHSCT prennent un accord de principe pour le financement d’une quarantaine de casques pour les agents du Centre de Contact. (budget estimé à 13 500,00 euros)

Ces derniers testent deux modèles depuis le début de cette semaine...

Accord de principe également pour le remplacement des ampoules des lampadaires type « grille-pain » dont le recensement est en cours.

10 – Questions diverses

Pas de questions diverses.

Tours, le 13 octobre 2022.